

SN OPA
CGT

SN PTTE
CGT

COMMUNIQUÉ COMMUN

POUR LA CREATION D'UNE FILIERE SPECIFIQUE

Nos deux organisations se sont rencontrées une nouvelle fois pour faire le point d'évolution de notre revendication pour que soit créée dans chaque département une filière Spécifique Dans la Fonction Publique Territoriale.

Des actions menées, de signature de pétitions, des audiences obtenues auprès des décideurs notamment de l'ADF ou de l'ARF en ce début d'année 2007 démontrent que cette question, sans être rejetée a priori, n'est pas à ce jour actée.

C'est pour ces raisons que nos deux organisations appellent toutes les sections à se rencontrer au plan local pour redéfinir un plan d'action à mettre en place dès la rentrée. Des audiences avec les élus et pouvoirs publics devront être organisées, des différentes initiatives devront être prises.

Pour leur part, nos deux directions syndicales ont décidé des initiatives au plan national. Des audiences sont demandées à l'ADF et à l'ARF ainsi qu'à l'Assemblée et au Sénat. Des supports et argumentaires sur la filière Spécifique seront réactualisés et envoyés aux sections.

Nos deux organisations réaffirment que la création au sein de la Fonction Publique Territoriale, d'une filière « entretien, travaux, exploitation des réseaux et infrastructures Routes, Bases Aériennes, Voies Navigables, Ports Maritimes » conditionne pour l'essentiel la pérennité de l'activité et reste un affichage fort politiquement, marquant la réelle ambition des élus locaux dans ces domaines.

Montreuil, le 4 juillet 2007